

COMMUNE & ÉNERGIE

Décarbonons tous ensemble, sans gaspiller

La lettre des municipales du Réseau Énergies Terre&Mer et de Vent des maires
N° 2 – 26 janvier 2026

Surproduction d'électricité : un risque majeur pour les communes avec l'éolien et l'agrivoltaïsme

La France produit trop d'électricité. Depuis 15 ans la consommation électrique baisse, et nos capacités de production ont augmenté de plus de 50%...

Dans ce contexte, multiplier éoliennes géantes et champs de panneaux solaires fragilise notre équilibre économique : quand l'électricité est trop abondante, les prix chutent et les revenus locaux risquent de disparaître.

À l'inverse, les énergies thermiques renouvelables (bois, géothermie, biogaz, solaire thermique) répondent à des besoins permanents et pilotables de décarbonation.

Elles créent des emplois durables, ancrent la valeur sur le territoire et sécurisent l'avenir économique des communes rurales.

👉 Près de 50% des communes ont identifié le potentiel des énergies thermiques renouvelables pour accélérer la transition énergétique de leur territoire. Une bonne raison pour les intégrer dans les documents d'urbanisme.

Les atouts des énergies thermiques renouvelables pour les communes

Des solutions qui valorisent les atouts du territoire à l'inverse de l'éolien et de l'agrivoltaïsme

Les projets énergétiques de proximité valorisent directement les ressources locales et créent des emplois durables non délocalisables. Ils mobilisent des artisans, exploitants et entreprises du territoire sur toute la durée de vie des installations (construction, maintenance).

Au contraire, éolien et photovoltaïque reposent sur des équipements industriels importés. Ils génèrent peu d'emplois locaux et concentrent la valeur ajoutée hors du territoire tout en occupant fortement l'espace rural et littoral.

Les filières thermiques renforcent l'économie locale, l'autonomie énergétique et l'acceptabilité sociale :

- **Géothermie de surface** pour capter l'énergie de la terre à 13°C à 15 m sous nos pieds H24, 365 jours / an.
- **Biomasse, biogaz et biocarburants** pour capter l'énergie de photosynthèse de nos plantes
- **Solaire thermique** pour capter et stocker directement l'énergie du soleil.

Le rôle des collectivités : mutualiser et industrialiser les énergies thermiques renouvelables

Face à des projets isolés à faible retombée pour la commune, le pilotage local des choix énergétiques par les collectivités ouvre des perspectives concrètes de décarbonation et de souveraineté énergétique :

- **En mutualisant les solutions individuelles** de géothermie de surface et de pompes à chaleur les collectivités pourront amorcer leur mise en œuvre comme elles l'ont fait pour la fibre optique et faire baisser les coûts grâce à l'effet d'échelle



- **En contribuant par la commande publique** à industrialiser les processus d'installation, d'entretien et de maintenance

- **En planifiant collectivement les besoins dans la durée** avec les acteurs du territoires, les élus donnent de la visibilité aux entreprises qui pourront se développer et s'implanter au plus près des territoires pour fournir leurs services dans la durée.

Géothermie de surface

La géothermie de surface exploite la chaleur naturellement présente dans les premiers mètres du sol (de 15 à 200 m) via des pompes à chaleur. Elle est utilisée pour le chauffage, le rafraîchissement et l'eau chaude sanitaire des bâtiments et

présente la meilleure efficacité énergétique parmi toutes les solutions de chauffage.

Cette énergie est locale, constante, disponible toute l'année et indépendante des conditions climatiques.

Pour une commune rurale, elle réduit fortement la dépendance aux énergies fossiles importées. Elle valorise le sous-sol communal sans artificialisation des sols.

Les coûts d'exploitation sont faibles et prévisibles sur le long terme. Les projets mobilisent des entreprises locales de forage, de plomberie et de maintenance. Ils favorisent la montée en compétence d'artisans locaux sur des technologies durables.

La géothermie améliore l'attractivité résidentielle et la sobriété énergétique des bâtiments publics. Elle s'intègre bien dans des projets de rénovation énergétique du patrimoine communal.

Bioénergies (biomasse, biogaz, biocarburants)

Les bioénergies proviennent de la valorisation de matières organiques : déchets agricoles, forestiers, alimentaires ou industriels.

La biomasse solide sert principalement à la production de chaleur.

Le biogaz est produit par méthanisation et peut fournir chaleur, électricité ou carburant. Les biocarburants sont issus de cultures ou de résidus agricoles transformés.

Ces filières permettent de transformer des déchets locaux en ressources énergétiques. Elles créent une boucle d'économie circulaire à l'échelle du territoire. Pour les communes rurales, elles renforcent le lien entre agriculture, énergie et territoire.

Leur développement doit être regroupé et strictement encadré.

Les installations génèrent des emplois locaux non délocalisables (exploitation, maintenance, transport). Elles contribuent à la souveraineté énergétique et à la gestion durable des déchets.

Bois énergie

Le bois énergie utilise les ressources forestières locales sous forme de bûches, plaquettes ou granulés. Il constitue la première énergie renouvelable thermique en France.

Cette filière valorise les sous-produits forestiers, l'entretien des haies et des forêts communales. Elle participe activement à la gestion durable des massifs forestiers.

Pour les communes rurales, le bois énergie ancre la valeur ajoutée sur le territoire. Il réduit les importations d'énergies fossiles et stabilise les coûts de chauffage.

Les chaufferies bois sont particulièrement adaptées aux bâtiments publics et logements collectifs.

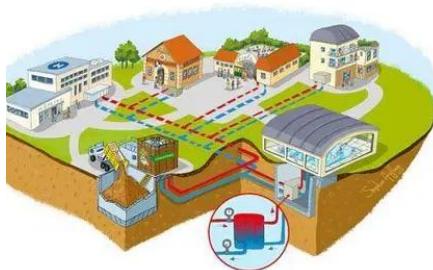
La filière crée des emplois locaux : bûcherons, débardeurs, chauffeurs,

techniciens. Elle soutient une économie forestière souvent fragilisée.

Le bois énergie renforce l'autonomie énergétique tout en entretenant les paysages ruraux.

Réseaux de chaleur

Un réseau de chaleur est un système de distribution centralisé d'énergie thermique à l'échelle d'un quartier ou d'une ville.



Il fonctionne grâce à une chaufferie centrale qui produit de la chaleur à partir d'énergies renouvelables locales (bois, biomasse, géothermie, récupération...).

La chaleur est transportée via des canalisations enterrées contenant de l'eau chaude ou de la vapeur.

Les bâtiments raccordés reçoivent cette chaleur pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire.

Ils sont particulièrement pertinents pour les bourgs, centres-villes ou zones d'équipements publics. Pour une commune rurale, ils mutualisent les investissements et réduisent les coûts énergétiques en utilisant des ressources locales.

Leur construction et leur exploitation mobilisent une main-d'œuvre locale qualifiée. Elles créent des emplois durables dans l'exploitation, la maintenance et la gestion. Les réseaux de chaleur renforcent l'attractivité et la résilience énergétique des territoires.

Solaire thermique

Le solaire thermique produit chaleur et eau chaude à partir d'une ressource gratuite et locale : le soleil.

Technologie fiable, simple, adaptée aux bâtiments publics et équipements collectifs, elle réduit la dépendance aux énergies fossiles et génère peu d'émissions de CO₂.

Coûts d'exploitation très faibles et stables sur la durée avec une intégration facile aux installations existantes ou aux réseaux de chaleur.

Mobilise les artisans locaux, soutient l'économie de proximité, renforce l'autonomie énergétique et améliore la performance environnementale du patrimoine communal.

Évalué en 2024 dans plus de 50 départements, le potentiel des énergies thermiques renouvelables est de plus de 500 TWh. Elles pourraient devenir la 1^{ère} énergie en 2050



www.retm.fr
retm@retm.fr

Votre rôle est essentiel pour la transition énergétique

En répondant à ce questionnaire anonyme (5 à 10 minutes), vous nous aidez à mieux cerner vos attentes et vos priorités.

Les enseignements recueillis serviront de base aux prochaines lettres et à la construction de propositions opérationnelles, ancrées dans les réalités locales.



Accédez directement au questionnaire via le QR Code ou via le lien ci-dessous

Questionnaire transition énergétique

La prochaine lettre présentera des **pistes de réflexion pour la planification et les outils pour protéger votre territoire** : une transition énergétique choisie, maîtrisée et bénéfique pour votre commune et ses habitants.

Nous vous remercions pour votre engagement au service de vos territoires. Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour votre campagne municipale.

RETM & Vent des maires



www.ventdesmaires.fr
contact@ventdesmaires.fr